

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné BENALET Béatrice représentant(e) légal(e) du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences de STA FORMATION atteste que :

M. BANIEKENE ANTONIO Moreira

salarié(e) de l'entreprise INTERIM QUALITE (Paris) a suivi l'action Bilan et évaluation des compétences de monteur d'échafaudage

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

Action de formation

qui s'est déroulée du 15 juillet 2026 au 15 juillet 2026 pour une durée de 7 heures.

Assiduité du stagiaire

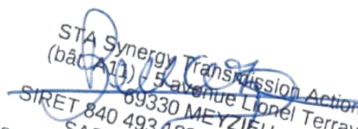
Durée effectivement suivie par le stagiaire : 7 heures, soit un taux de réalisation de 100.00 %.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : MEYZIEU

Le : 20 juillet 2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
(nom, prénom, qualité du signataire) BENALET Béatrice , dirigeant(e)


STA Synergy Transmission Action
(bat A11) 5 avenue Lionel Terray
69330 MEYZIEU
SIRET 840 493 183 00023 APE 8559A
SAS au Capital de 10 000 €
04 78 04 10 35 / contact@staformation.fr